Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 035-213502214-20260831-2026104-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Pléchâtel

Séance du 31/08/2026

Date de la convocation
25/08/2026

Date d'affichage
25/08/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 23 Présents : 22 Votants : 23

A l'unanimité
Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026 et le 31 Août à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Présents : Mme ADAM Marie-France, M. ARRAULT José, M. BARBU Guillaume, Mme BEZIN Charlène, M. BRIZARD Philippe, M. CONCHE Philippe, M. DENIS Bernard, Mme DESHOUX Charline, Mme GÉRARD Michelle, M. HAMON Joël, M. HELIAS Patrick, M. LALESNEL Thierry, M. LAVENIR Guillaume, M. MATRAT Hugues, Mme MORISSET Typhaine, Mme MOUAZAN Régine, Mme NUCITO Gaëlle, M. PERCHER Jean-Jacques, Mme POLIGNÉ Laëtitia, M. ROUSSELOT Sébastien, Mme SAULNIER Elise, Mme TEILLARD Stéphanie

Excusée ayant donné procuration : Mme COUÉ Virginie à Mme ADAM Marie-France

Mme ADAM Marie-France a été élue secrétaire

Numéro de la délibération : 2026104
Objet de la délibération : Travaux dans les sanitaires de l'école Henri Dès

Monsieur le Maire indique qu'une classe de GS-CP intègrera les locaux de maternelle pour cette nouvelle rentrée. Des cabines vont être installées sur 2 WC ainsi qu'une cloisonnette supplémentaire afin de permettre de garantir l'intimité aux élèves de CP notamment. Il présente les devis reçus :

- entreprise France Equipement : 2 234.54 € HT soit 2 681.46 € TTC
- entreprise Sanitec : 2 305.42 € HT soit 2 766.50 € TTC

Après délibérations, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir la proposition de l'entreprise SANITEC qui correspond mieux au besoin et autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

Pour copie conforme.
Le / la secrétaire de séance,

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 01/10/2026